

Protoxyde d'azote: "très nette augmentation" en 2020 des cas d'intoxication signalés aux centres antipoison

Mots-clés : #santé publique #neuro #psychiatrie #agences sanitaires #vigilance #Anses #ANSM #addiction

MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne), SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis), 17 novembre 2021 (APMnews) - Le nombre de cas d'intoxication liés à un détournement d'usage du protoxyde d'azote et signalés aux centres antipoison a presque triplé entre 2019 et 2020, selon des chiffres publiés mardi par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).

"Ces intoxications s'accompagnent de conséquences neurologiques parfois graves et durables, en particulier chez les consommateurs réguliers", rappellent les agences sanitaires.

Les données qu'elles publient mardi font suite à un précédent rapport portant sur la période 2017-2019, qui montrait déjà une hausse au fil des ans du nombre d'intoxications recensées (cf [dépêche du 09/07/2020 à 16:28](#)).

Les chiffres pour l'année 2020 "confirment la très nette augmentation des cas d'intoxication chez un public jeune", alertent l'Anses et l'ANSM. Le nombre de cas rapportés aux centres antipoison est en effet passé de 46 en 2019 à 134 en 2020, tandis que le nombre de signalements effectués auprès des centres d'addictovigilance a bondi de 47 en 2019 à 254 en 2020.

Il apparaît en outre que si les intoxications liées à ce gaz hilarant concernent "toujours en majorité de jeunes adultes (21-22 ans en moyenne)", il est observé une hausse de la proportion de mineurs, qui en 2020 représentaient 20% des cas rapportés aux centres antipoison et 13,4% des cas notifiés aux centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A), contre respectivement 13,6% et 8,5% en 2019.

Les agences sanitaires rappellent à ce titre qu'une loi visant à "prévenir des usages dangereux du protoxyde d'azote" a été adoptée le 1er juin (cf [dépêche du 02/06/2021 à 10:49](#)). Elle interdit notamment de vendre ou d'offrir du protoxyde d'azote à toute personne mineure, dans un contexte où ce produit, qui est notamment utilisé en tant que gaz de compression dans les cartouches pour siphon culinaire, est en vente libre en supermarché et disponible sur internet (sous forme de cartouches, capsules ou bonbonnes).

Les données de vigilance produites par les réseaux des centres antipoison et des CEIP-A révèlent également une "part de plus en plus importante de consommations régulières, et non plus seulement lors d'événements festifs".

Les bonbonnes, qui "peuvent contenir l'équivalent d'une centaine de cartouches", sont de plus en plus utilisées pour la consommation de protoxyde d'azote. En 2020, elles représentaient 20% des cas rapportés aux centres antipoison (contre 3% en 2019) et près d'un tiers des cas notifiés aux CEIP-A.

Hausse des atteintes neurologiques et neuromusculaires

Des situations d'abus ou de pharmacodépendance étaient constatées dans 72% des notifications rapportées aux CEIP-A, "en lien avec un usage quotidien et/ou une consommation élevée", soit au moins "20 cartouches par

occasion ou par jour".

Les cas d'atteinte neurologique et neuromusculaire étaient en hausse, concernant 76% des cas rapportés aux CAP en 2020 contre 71% entre 2017-2019, et 69% des notifications rapportées aux CEIP-A en 2020 contre 60% en 2018-2019. Les symptômes recensés pouvaient être graves, "de type sclérose combinée de la moelle, myélopathie entraînant des paresthésies, des troubles de la marche et de l'équilibre, convulsions, tremblements, parfois avec des séquelles qui nécessitent des séjours en rééducation".

Des troubles psychiatriques (attaque de panique, délire, confusion, amnésie, agitation, irritabilité, insomnie...) ont été constatés dans 35% des notifications rapportées aux CEIP-A, de même que des effets cardiaques (tachycardie, hypertension artérielle, bradycardie, douleurs thoraciques) dans 8,4% des notifications.

"Quelques accidents de la voie publique, parfois graves, ont également été rapportés", ajoutent les agences sanitaires.

Elles rappellent en outre les "risques immédiats" liés à la consommation de protoxyde d'azote, comme l'asphyxie par manque d'oxygène, la brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, la désorientation ou encore la perte du réflexe de toux, qui est associée à un risque de fausse route.

"Face à ce constat alarmant et à la sous-estimation du risque qui persiste chez ces consommateurs", l'Anses et l'ANSM "rappellent une nouvelle fois les risques de l'usage détourné du protoxyde d'azote, chez les adolescents comme chez les adultes". Elles recommandent de "déclarer tout cas grave lié à un abus, une dépendance ou un usage détourné avec le protoxyde d'azote sur le site signalement-sante.gouv.fr".

Elles préconisent de "prévenir les secours" en cas d'urgence et de "contacter son centre antipoison ou son centre d'addictovigilance" face à des "symptômes inquiétants ou inhabituels liés à un usage détourné de protoxyde d'azote". Elles rappellent également l'existence du site drogues-info-service.fr qui recense toutes les informations sur la prise en charge en cas de difficulté à contrôler et/ou à stopper sa consommation.

[Rapport d'étude de toxicovigilance de l'Anses sur le protoxyde d'azote: bilan des cas rapportés aux centres antipoison en 2020](#)

[Rapport de l'ANSM "bilan d'addictovigilance - protoxyde d'azote - données 2020"](#)

sb/ab/APMnews

[SB9R2PPXT]

NEUROPSY POLSAN - ETABLISSEMENTS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2022 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/182147/375266/protoxyde-d-azote-tres-nette-augmentation-en-2020-des-cas-d-intoxicati-on-signales-aux-centres-antipoison>